Bruant ortolan Emberiza hortulana

Code Natura 2000 : A379 Numéro de fiche : 36

STATUT DE CONSERVATION

Directive Oiseaux : Annexe I Convention de Berne : Annexe III Birds in Europe (2004) : SPEC 2 Liste Rouge française : En Déclin Liste rouge régional : LR 15



Bruant ortolan - Illustration extraite du Nouvel Atlas des oiseaux nicheurs de France, ed. S.O.F.

Description

Les bruants sont des passereaux granivores et insectivores à la fois, vivant principalement dans des zones dégagées parsemées d'arbres ou de fourrés. Le mâle d'Ortolan se distingue des autres espèces de bruants par sa coloration gris verdâtre de la tête, du cou et de la poitrine et la gorge jaune pâle - la femelle est plus terne mais conserve ces traits caractéristiques. Les Ortolans arrivent entre fin avril et début mai, les départs s'étalent de la fin août à la fin septembre.

Le régime alimentaire est composé d'un mélange d'insectes (principalement des chenilles et adultes de Lépidoptères, mais aussi d'Orthoptères, d'Hémiptères, et de Diptères) et de graines et végétaux (CRAMP & PERRINS, 1994).

Habitats

Bien que répondant à des critères stricts, les milieux occupés par l'Ortolan sont variés pourvu que le sol y ait une place importante : la vigne avec quelques haies, la garrigue dégradée comportant souvent quelques arbres et arbustes, les pelouses et friches sur coteaux calcaires, jusqu'aux pelouses d'altitudes dans les Alpes. Dans les Causses, ce sont les pelouses dégradées et pentes ou coteaux à Buis qui sont les plus caractéristiques. Malgré des exigences écologiques différentes, il semble que le Bruant jaune puisse « concurrencer » l'Ortolan sur ses habitats typiques, peut-être par occupation plus précoce des sites de reproduction.

Les densités sont très variables selon les grands types de milieux et les sites (de 0.1 à 1.7 chanteurs / 10 ha ; IBANEZ & DELSOL, 2004), néanmoins, presque partout les localisations précises mettent en évidence une répartition par agrégats.

Etat des populations sur le site

Avec seulement 4 chanteurs contactés dans les carrés-échantillons, et des densités obtenues faibles, la population du site (estimée entre 26 à 40-70 chanteurs) apparaît en déclin et menacée, malgré de nombreux milieux favorables.

Etat de conservation national

La population française a été estimée entre 12 et 23 000 couples, soit moins de 1% des effectifs européens (CLAESSENS & ROCAMORA, 1999). Les tendances évolutives sont à la baisse, en effectifs comme en répartition, comme partout en Europe - déclin généralisé qui remonte aux années 60, voire 40. Avec plus de 25% de la population nationale, le Languedoc-Roussillon a une responsabilité forte pour la conservation de cette espèce (MERIDIONALIS, 2004).

Importance du site pour la conservation de l'espèce

En Languedoc-Roussillon, les effectifs ne sont pas connus précisément mais devraient être mieux connus à l'issue de l'enquête régionale et nationale (2002-2005), le déclin semble d'ores et déjà généralisé. La partie gardoise du Causse noir n'est pas un bastion régional de l'espèce, mais elle constitue certainement un élément parmi les populations des Causses environnants (en diminution). L'Ortolan reste une espèce emblématique de l'avifaune des Causses.

Propositions de gestion

La diversité des habitats semi-ouverts et la présence de haies sont essentielles. Des programmes et mesures agri-environnementales favorisant le maintien des activités traditionnelles et l'entretien des zones délaissées lui serait fortement bénéfiques, ainsi que la réduction de l'emploi des phytosanitaires (particulièrement des insecticides) et la conservation des haies et d'éléments arbustifs. Ce sont surtout les politiques nationales et européennes qui sont en cause, mais des actions locales peuvent bénéficier aux oiseaux passant ou se reproduisant sur le(s) Causse(s).

Références bibliographiques utilisées

CRAMP S. & PERRINS C.M. Eds (1994): The Birds of the Western Palearctic. Volume IX. Buntings and New World Warblers. Oxford University Press.

CLAESSENS O. & G. ROCAMORA (1999): Bruant Ortolan, pages 328-329. In ROCAMORA G. & D. YEATMAN-BERTHELOT: Oiseaux menacés et à surveiller en France. Listes rouges et recherche de priorités. Populations. Tendances. Menaces. Conservation. SEOF/LPO, Paris. 560 pages.

GRIVE (2001): Les espèces d'oiseaux de l'Annexe 1 de la Directive Oiseaux en zone de garrigues et maquis. Document pour DIREN-LR. 94 pages.

IBANEZ M. & D. DELSOL (2004): Le Bruant ortolan *Emberiza hortulana* dans le Gard. Enquête 2002. Meridionalis n°5, pp 62-68.

Rapport final CPIE des Causses Méridionaux Avril 2011 p 74